

21 Septembre 2016

Publié par AVP

## Au secours!



### **Magalie et Andrée du conseil de Solidarité Paysan lorrain**

*Un terme peu utilisé de nos jours et heureusement. Mais c'est en synthèse à ce genre d'appel que les bénévoles de Solidarité Paysans Lorraine (SPL) doivent répondre régulièrement. Un appel principalement de femmes, conjointes d'agriculteurs ou agricultrices, "certainement plus lucides, moins verrouillées par leurs principes d'âpreté ou de rudesse que les hommes" confie sobrement Andrée Wissemberg, ancienne agricultrice et trésorière de l'association qui compte une centaine d'adhérents et sympathisants en Lorraine. "Les répercussions de l'activité économique difficile sur la vie domestique sont considérables. A charge pour nos accompagnants, dont Magalie est une représentante, d'intervenir avec sensibilité et professionnalisme afin d'aider, de sauver parfois, conjoints et exploitations agricoles". Il faut savoir que cela existe près de chez vous, mais que la femme est l'avenir de l'homme.*

### **SPL: une démarche humaniste et solidaire**

"Dans un métier en pleine évolution soumis à la concurrence mondiale et ses excès, les femmes sont souvent les piliers de l'exploitation. Soit parce qu'elles contribuent par leur travail à l'extérieur à la survie de l'exploitation (c'est pour le cas de 80 % des conjointes d'agriculteurs à mon avis), soit parce qu'elles gèrent et soutiennent au même titre que les hommes leur exploitation" affirme avec détermination Magalie Grosdemange, agricultrice à Saint-Vallier près de Nomexy. "Notre association indépendante et apolitique est une main tendue et un coup de pouce de la part de professionnels du secteur, expérimentés, qui agissent en toute confidentialité pour soutenir leurs collègues en difficulté. On accompagne les exploitants agricoles, souvent vulnérables, qui ont compris l'intérêt de s'ouvrir de leurs soucis, d'appeler à l'aide sans inhibition. C'est de la solidarité professionnelle mais surtout de la médiation, sur le plan familial et humain, pas seulement économique et financier ou juridique. L'objectif étant que les exploitations fragiles et les hommes survivent et rebondissent dignement malgré les coups durs. "

### **Maltraitance économique d'une profession**

"Les médias sont obnubilés par les événements antagonistes de l'agriculture, les manifestations avec des blocages et défilés, l'exclusion et la misère. Ils nous font du tort en survolant les problématiques et en diffusant des informations erronées. C'est à se demander parfois s'ils ne sont pas conditionnés par les lobbies" précise l'agricultrice. " La mondialisation et l'industrialisation de la production agricole dans des pays à faible valeur

salariale font énormément de tort à notre profession par son action sur les cours, et cela reste sans réaction durable de la part des élus. Les négociants ou les transformateurs industriels sont souvent en situation de monopole, ils en abusent parfois et nous avons beau être de bons producteurs, nous savons rarement négocier avec les banques ou nos clients. Et pour boucler la boucle, les clients finaux ne sont pas vigilants sur les origines des produits. Dernièrement j'ai acheté du fromage blanc frais dans une grande surface nationale et je me suis laissée piégée. Il était originaire du Danemark! Mon voisin me demandait l'autre jour quand le bilan carbone allait enfin être intégré dans l'affichage commercial et le prix, sans crainte de mesure de rétorsion des chinois!"

## **Ne pas renoncer**

"Il n'y a pas de fatalisme ou d'affliction exagérée à avoir. Si l'aspect économique et médiatique de la profession est réservé aux organisations syndicales, l'aspect humain et global est rarement pris en charge. Notre accompagnement sans exclusive de tout exploitant agricole vise à d'abord faire reprendre confiance aux exploitants qui ont fait appel à nous, ceux qui nous ouvrent leur porte pour un premier diagnostic. Nous faisons attention au sens des mots, qui appartiennent à chacun, lors de nos entretiens effectués en binômes, ou lors des cafés parole ouverts aux accompagnés et à leur famille exclusivement" précise Magalie "Il n'y a pas d'intrusion intempestive dans l'intimité d'une exploitation, on écoute et on sollicite à leur profit les intervenants que nous pensons nécessaires. Psychologues, psychothérapeutes, juristes, banquiers. Nos accompagnants ne sont surtout pas des voisins par souci de confidentialité. C'est drastique, mais sans confiance réciproque on ne peut rien faire ". Une vingtaine d'interventions en duo chez des exploitants différents par an. Un binôme constitué de l'animateur de l'association, Jean-Emmanuel ingénieur de formation, et d'un accompagnant agriculteur dans un premier temps. "On évoque toutes les possibilités avec l'exploitant: transition, déspecialisation, vente directe ou labellisation, ferme pédagogique. C'est lui qui décide, nous l'assistons dans son choix sans faire à sa place" précise Dédée. "Sabine par exemple, a pu renouer le contact avec son banquier et rééchelonner sa dette grâce à notre aide. Un autre agriculteur s'est lancé dans l'élevage de poule. Le maintien de l'activité agricole est notre priorité".

## **Une action globale que n'effectue que Solidarité Paysans Lorraine (SPL)**

"On se méconnaît" complète Dédée "l'entraide est essentielle dans un métier ou l'ont vit parfois dans l'isolement. Le maintien du tissu rural et de l'activité économique dans nos campagnes est incontournable pour le pays. Mais il n'y a personne pour poser à plat les problèmes et s'atteler au dossier des paysans en difficulté. Dans notre métier, sur le plan humain, on n'aime pas parler de ses problèmes, être en difficulté. De plus les assistantes sociales ne connaissent pas ce milieu. Il est fréquent d'aider à la constitution de dossiers de RSA".

"Notre association intervient aussi bien en prévention dans les lycées et Maisons Familiales, qu'en médiation familiale (les tensions dans le couple sont souvent les conséquences d'une situation psychologique et économique fragile) qu'auprès des Tribunaux puisque nous sommes agréés pour les règlements amiables. Même en redressement judiciaire, nous sommes là pour assister les exploitants car fragilisés et dépassés par les événements, ils deviennent facilement victime de prédateurs bien renseignés ou d'escrocs. C'est une pratique de transfert d'expérience, de mises en situation dans un métier ou la disparité de situations est courante, la polyvalence indispensable comme la polyculture mais ou l'idée de réduire la taille de l'exploitation est inconcevable".

**A.V.P.**